

Le cinquiesme jour de Janvier l'an second de la republique française
une et indivisible pendant son office public de la municipalité de prunier
chargé de recevoir les actes destinés à constater la naissance a été porté & présenté
un enfant que le citoyen Pierre Bernard Dominie' de la commune, assisté
des citoyens Joseph Cochet maire, Benoist âgé de soixante et quinze ans, et
de Benoit Japy marinier âgé de soixante quatre ans ce dernier Dominie' a la
commune de Ros, nous a déclaré être son enfant et de la Citoyenne madeline
Japy marinier sa femme, le dit enfant né d'aujourd'hui à dix heures du matin
dans la commune de St Martin, il a été donné à l'enfant nouveau né le prénom
de madeline récompense; nous avons donné acte de la déclaration de naissance
ci dessus. le citoyen Cochet a signé et vu le citoyen Benoit Japy marinier pour
recevoir - Cochet
vicaire officier public © Nicolet J. G. r. 9